

Sujet : [INTERNET] Enquete publique photovoltaïque

Date : Thu, 14 Mar 2024 13:30:57 +0100

Pour : ddt-epparnaydun@cher.gouv.fr

Bonjour,

dans le cadre du projet photovoltaïque de Dun, il me semble irraisonné d'installer des panneaux sur des terres cultivables, et d'en imposer les contraintes à des riverains qui n'ont rien demandé.

Il me semble plus pertinent d'installer des panneaux sur des terrains incultes ou des toitures, une étude du potentiel d'installation devrait être réalisée dans ce sens.

Le dossier indique qu'il n'y a pas d'espèces protégées, alors qu'une partie du projet sera installée en znieff. Je partage l'avis de l'autorité environnementale sur la nécessité d'avoir une véritable étude dans ce domaine.

Enfin, les conditions du démantèlement du projet ne sont pas précises. La remise en état des sols n'est pas précisé, est-ce que les sommes nécessaires seront provisionnées (et sous quelle forme) afin que les collectivités locales (et donc les contribuables) n'en aient pas la charge.

Ainsi, j'émet un avis défavorable au projet photovoltaïque de Parnay et Dun sur Auron.

Jacqueline Dubois